Les services de police français ne peuvent pas se brancher sur le réseau de Skype

13/03/2013 à 14h22

Les conversations Skype continuent d'échapper aux grandes oreilles de la France. Malgré plusieurs relances, le service de téléphonie sur Internet refuse de respecter la loi. **Les services de police ne peuvent pas se brancher sur le réseau de Skype** […]

Le Figaro | Autre Source